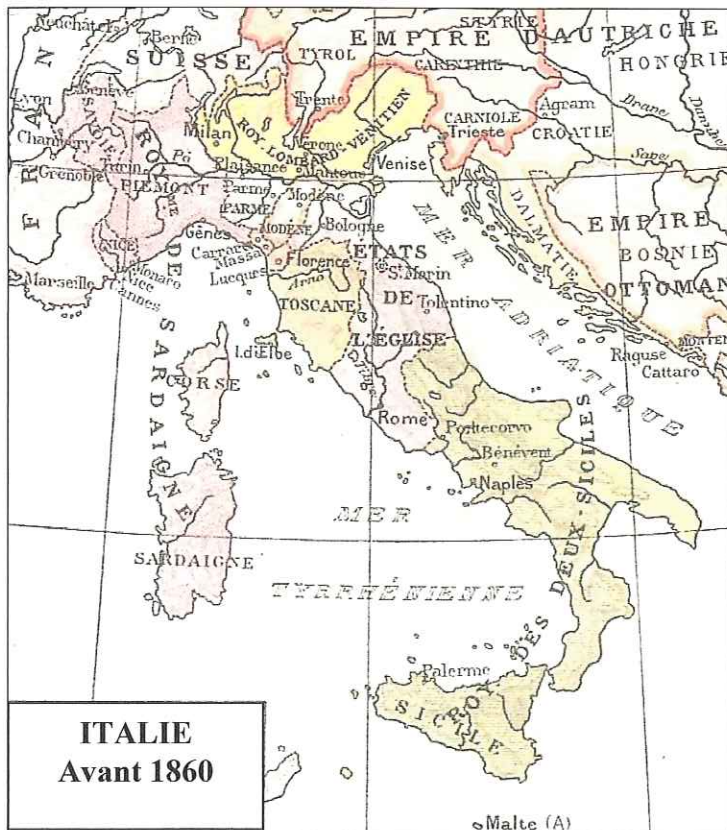


FORMATION DU ROYAUME D'ITALIE

Etats Souverains - Occupation - Conflits

Cession Extension de Territoires

1849-1875



L'étude présentée se rapporte aux échanges entre la France, la province du Piémont (Piémont Sardaigne, Piémont royaume d'Italie) et la Savoie entre 1849 (première lettre affranchie pour le Piémont) et l'avènement du Royaume d'Italie (à partir d'Octobre 1862)

Elle comporte 4 parties :

I PIEMONTE

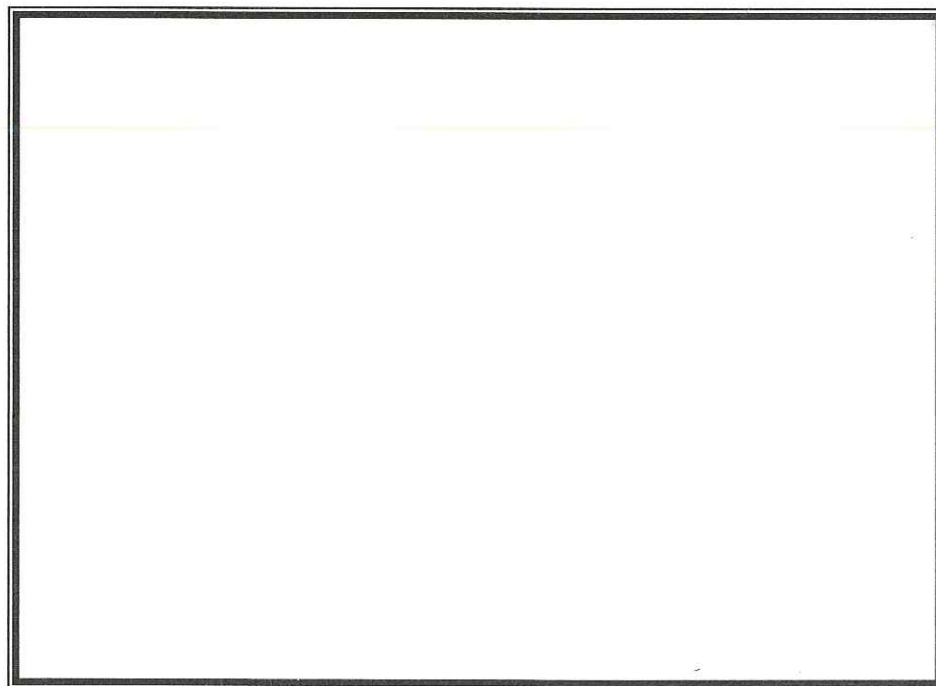
I-1 Période où le Piémont est une composante du Royaume Piémont-Sardaigne

I-2 Période où le Piémont devient partie intégrante du Royaume d'Italie

II SAVOIE

II-1 Lettres de France et de Savoie (sous souveraineté du Royaume du Piémont Sardaigne)

II-2 Période transitoire ; annexion de la Savoie



MONTRIVELLO (Piémont), lettre du 28 Mars 1849 de Hyères. Taxe 18 manuscrite.

Selon une circulaire du 23 juillet 1849 l'affranchissement des lettres pour les destinations sous l'administration de l'office des postes sardes s'avérait possible à dater du 1^{er} Août 1849. Avant cette date les lettres à destination des Etats italiens étaient en port dû. Ce pli avec un affranchissement du 28 mars 1849 constitue la **première lettre rencontrée avec un timbre de France pour le futur royaume d'Italie.**

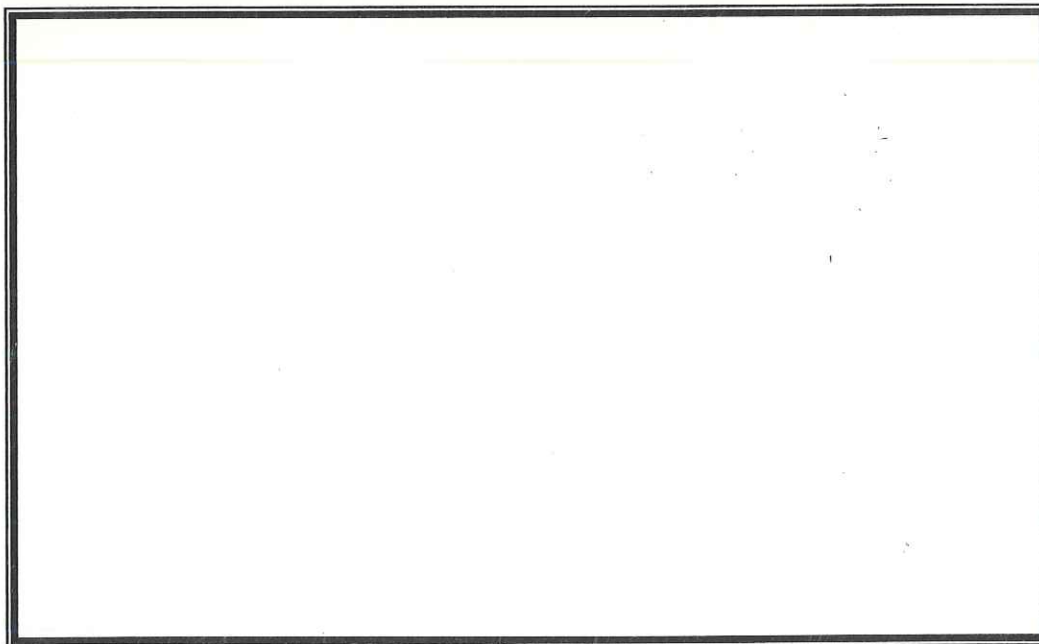
ROYAUME DE PIEMONTE SARDAIGNE

PROVINCE DU PIEMONTE

Tarif au 1^{er} Juillet 1851, lettre au 1^{er} échelon de poids à 50 centimes.



TURIN (Piémonte), lettre du 7 Juillet 1852 de Paris, affranchissement à 50 centimes avec une paire de 25 centimes Cérès, annulée grille sans fin.

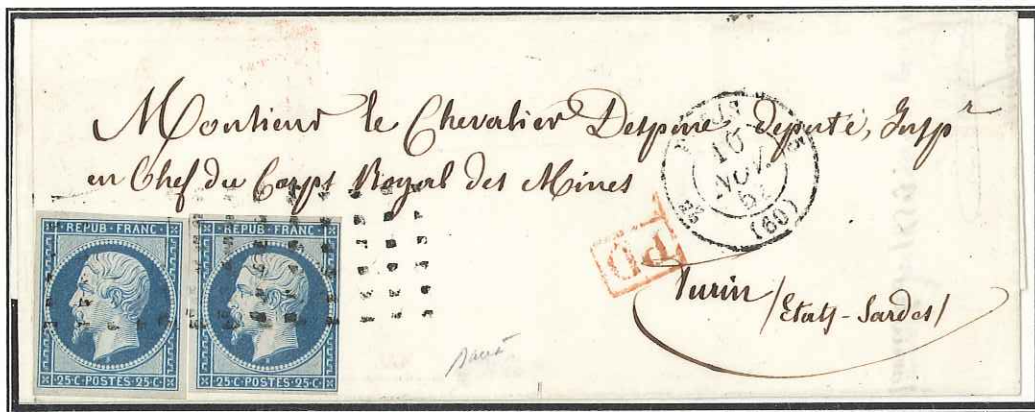


TURIN (Piémonte), lettre du 20 Juillet 1852 de Dijon, affranchissement à 50 centimes avec cinq 10 centimes Cérès, annulés par le petit chiffre 1102 de Dijon.

ROYAUME DE PIEMONTE SARDAIGNE

PROVINCE DU PIEMONTE

Tarif au 1^{er} Juillet 1851, lettre au 1^{er} échelon de poids à 50 centimes.



TURIN (Piémont), lettre du 10 Novembre 1852 de Paris, affranchissement à 50 centimes avec deux 25 centimes Présidence, annulés rouleaux de points de Paris.



TURIN (Piémont), lettre du 7 Octobre 1852 de Lyon, affranchissement avec un 25 centimes Cérés. Lettre taxée 5 décimes, affranchissement insuffisant perdu taxe pour la totalité du port.

ROYAUME DE PIEMONT SARDAIGNE

LIGURIE (EX REPUBLIQUE DE GENES)

Tarif au 1^{er} Août 1849, lettre au 1^{er} échelon de poids à 80 centimes.



DIANNE (Province de Gènes), lettre du 26 Mars 1851 de Saint Gilles du Gard, affranchissement à 80 centimes avec deux 40 centimes Cérés, annulés par le losange.

Tarif au 1^{er} Juillet 1851, lettre au 1^{er} échelon de poids à 50 centimes.



SAN STEFANO AL MARE (Rivière de Gènes), lettre du 30 Novembre 1852 de Paris avec mention manuscrite "Par Antibes", affranchissement à 50 centimes avec une paire du 25 centimes Cérés, annulée par grille sans fin.



Monsieur

Monsieur le Maire
de la Commune de Montrivello
Royaume de Sardaigne.
à Montrivello

